

La notion d'adaptation en traduction

Georges L. Bastin

Volume 38, Number 3, septembre 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001987ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001987ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bastin, G. L. (1993). La notion d'adaptation en traduction. *Meta*, 38(3), 473–478.
<https://doi.org/10.7202/001987ar>

Article abstract

Il s'agit d'une synthèse d'une thèse de doctorat soutenue à la Sorbonne-Nouvelle (Paris III) en septembre 1990 sur l'étude de l'adaptation ponctuelle et globale dans la version espagnole de *L'analyse du discours comme méthode de traduction* de J. Delisle.

LA NOTION D'ADAPTATION EN TRADUCTION

GEORGES L. BASTIN

Université Centrale du Venezuela, Caracas, Venezuela

Résumé

Il s'agit d'une synthèse d'une thèse de doctorat soutenue à la Sorbonne-Nouvelle (Paris III) en septembre 1990 sur l'étude de l'adaptation ponctuelle et globale dans la version espagnole de L'analyse du discours comme méthode de traduction de J. Delisle.

INTRODUCTION

La littérature traductologique, de Saint Jérôme à nos jours, foisonne d'allusions à l'adaptation¹. Celles-ci sont parfois des plaidoyers, mais de façon générale, l'histoire n'est pas tendre avec les adaptateurs. Tantôt imitation d'un copiste, tantôt déformation d'un faussaire, l'adaptation apparaît presque toujours comme une trahison, un crime, voire un manque de respect !

Or, combien de fois le traducteur — tout traducteur — n'est-il pas appelé à adapter ? Quelle démarche suivre dès lors ? Quand devra-t-il adapter, comment le faire et surtout quel sera l'objet de son adaptation ? C'est à partir de ces questions, que nous nous sommes posées tout au long d'une expérience spécifique, qu'a surgi l'idée d'une thèse visant à cerner cette notion trop souvent galvaudée.

Empiriquement, notre expérience d'adaptateur a fait apparaître trois hypothèses de recherche : en premier lieu, l'adaptation est une re-création ; en deuxième lieu, l'adaptation est une nécessité ; et, en troisième lieu, une ligne de démarcation peut être tracée entre traduction et adaptation. Ces trois hypothèses, une fois confirmées, deviendront les éléments constitutifs de la définition du concept d'adaptation.

LE DOMAINE

L'ouvrage adapté² se caractérise par l'omniprésence d'un métalangage, défini comme « l'objet de l'acte de parole, c'est-à-dire la *réalité* dont on parle³ ». Ce métalangage se présente sous deux formes distinctes : les exemples (bilingues) qui ont pour seul but d'illustrer une affirmation et ceux qui servent à démontrer un raisonnement.

Autre caractéristique de l'ouvrage adapté : il est une méthode d'initiation à la traduction, donc un ouvrage pédagogique (avec ses fondements théoriques et ses exercices⁴) inséré dans une réalité sociolinguistique particulière : celle de la traduction de l'anglais en français au Canada en 1980.

Le traitement du métalangage et la prise en compte de la fonction pédagogique du texte de Delisle constituent les enjeux essentiels de cette adaptation qui se veut méthode d'initiation à la traduction du français en espagnol dans la réalité latino-américaine de 1990.

LE CADRE THÉORIQUE

D'un point de vue purement théorique, la notion d'adaptation est étudiée dans le cadre de la traductologie qui voit dans l'acte traduisant un acte de parole. Cet acte de parole (ou de communication) est analysé et défini, le modèle d'analyse retenu étant celui

du modèle inférentiel de la communication d'après Sperber et Wilson⁵. Selon ce modèle, qui s'oppose au traditionnel et désormais classique modèle du code, communiquer c'est produire et interpréter des indices de sens. Le processus mis en œuvre par les interlocuteurs en situation de communication n'est pas le codage/décodage mais l'intention/inférence. D'où l'importance des éléments cognitifs (en sus des signaux codés) dans la communication verbale.

Cette dernière est interlinguistique et humaine, elle est synonyme de traduction. La traduction est donc vue d'abord comme un acte de communication mais aussi et surtout comme un acte d'intelligence. Dans cet acte interviennent des aptitudes de perception, compréhension, conceptualisation et expression, mais encore un quota d'intuition, de volonté et de création. La mise au jour par J. Piaget d'un schème interprétatif entre la sollicitation et la réaction permet d'expliquer en partie l'acte traduisant, où se manifeste une pensée non seulement «reproductive» mais aussi «productive⁶». D. Seleskovitch et M. Lederer⁷ s'appuient, entre autres, sur les observations de Piaget pour construire la *théorie interprétative de la traduction* (ou «théorie du sens»). Pour elles, le traducteur est l'interprète du discours. Le traducteur ne transcode pas, il infère ; son action ne porte pas sur la langue mais sur les discours en situation. Quant au traductologue, il n'adopte pas de démarche comparative (qui étudie souvent des échecs et parfois des résultats aléatoires ou fabriqués), mais il place l'homme au centre de ses recherches et tâche de reconstruire son activité intellectuelle réussie.

Le parallèle établi entre communication inférentielle (Sperber et Wilson), indépendance constructive (Piaget) et théorie interprétative de la traduction (Seleskovitch et Lederer) fonctionne. Il éclaire le transfert interlinguistique et offre un cadre théorique cohérent à l'étude de l'adaptation qui connaît peu de servitudes linguistiques.

L'ADAPTATION

Antécédents

Aucun ouvrage majeur n'ayant été consacré à la question de l'adaptation en traduction, cette notion est d'abord cernée sur la base de multiples références recueillies dans un échantillon non structuré de travaux sur la traduction et de «notes du traducteur» ou «avertissements». Ces références, directes ou indirectes, à l'adaptation sont groupées en cinq thèmes : adaptation-procédé, adaptation et fidélité, adaptation et genre, adaptation et traduction, et adaptation et métalangage. Bien que subjectif, ce classement permet de réunir définitions, opinions ou références générales à l'adaptation concernant un procédé de traduction, la fidélité à l'original, le genre de texte visé, la convergence ou la divergence d'avec la traduction proprement dite et le métalangage.

L'examen de ces antécédents permet de mettre en lumière les modalités d'exécution, les conditions et les contraintes de l'adaptation en général.

Modalités

Conscient que le relevé suivant ne pourra jamais être exhaustif et que, ayant été dressé au moyen d'une analyse contrastive *a posteriori*, il n'aura qu'une valeur indicative, il nous a semblé utile de voir quels étaient les principaux «procédés», «trucs» ou recettes auxquels ont recours les adaptateurs.

Les modalités observées sont les suivantes : la transcription de l'original, l'omission, l'expansion, l'exotisation, l'actualisation, l'équivalence des situations et la création.

Conditions

Par conditions, nous entendons les différents éléments de la situation dans laquelle est placé un traducteur confronté à un texte déterminé, s'insérant dans un acte de parole

unique, et qui le poussent (volontairement ou non) à procéder à une adaptation plutôt qu'à une traduction. Dans cette optique, les conditions qui se dégagent de nos observations sont au nombre de quatre :

- a) **L'inefficacité du transcodage.** Plusieurs parties du discours sont couramment taxées d'«intraduisibles»: les jeux de mots, certains idiotismes, les parlers vernaculaires, les ambiguïtés intentionnelles, le métalangage, l'humour, etc. Or ces éléments ne sont pas l'apanage des œuvres littéraires, loin s'en faut. Ils ont un dénominateur commun, à savoir que le langage y est employé non seulement dans sa fonction de désignation mais aussi en tant que «réalité», raison pour laquelle tout transcodage sera inefficace. Cette inefficacité est la condition qui amène le traducteur à choisir entre désignation et effet de sens ou à se transformer en adaptateur pour «sauver les meubles».
- b) **L'inadéquation des situations.** Alors que l'inefficacité du transcodage, première condition pour qu'intervienne une adaptation, relevait exclusivement du linguistique, l'inadéquation des situations associe linguistique et extra-linguistique en ce qu'elle porte sur l'expression linguistique d'une réalité extra-linguistique. Le traducteur doit donc relever le défi d'établir une équivalence entre la situation de l'acte de parole premier (l'original) et celle de l'acte de parole second (le sien). Pour le traducteur cela revient à travailler sur des réalités-sources inexistantes, ou acquérant une valeur différente, dans une culture-cible. C'est donc la question de la formulation d'une réalité ou d'un symbole donné (socio-culturel, politique, artistique...) selon la conception et l'organisation du mode de vie (et de pensée) d'une communauté linguistique déterminée. Ce phénomène est fréquent et ne peut être résolu que par une démarche adaptative et non plus «simplement» traductive. L'issue d'une telle transformation apparaîtra avec plus ou moins de bonheur selon l'habileté et surtout la créativité de l'adaptateur.
- c) **Le changement de genre.** Avec l'inefficacité du transcodage et l'inadéquation des situations, le traducteur se trouvait confronté à des conditions ponctuelles plus ou moins fréquentes dans les textes; des obstacles dont le franchissement heureux ou malheureux n'avait en fin de compte qu'une importance secondaire par rapport à l'œuvre globale. Le changement de genre fait passer l'adaptation à un tout autre plan. En fait, par genre, nous comprenons un ensemble de textes partageant des propriétés communes. Notamment les textes de théâtre, de cinéma, de littérature en général, de presse spécialisée ou autre constituent autant de genres différents. Il n'est pas rare qu'un traducteur soit appelé à verser un texte d'un genre dans un autre. Même s'il comporte de nombreuses difficultés d'ordre linguistique (la langue du théâtre ou de la radio, d'abord écrite, diffère radicalement de la langue littéraire ou scientifique, écrite), le changement de genre n'est pas d'origine linguistique. Alors que les adaptations ponctuelles auxquelles se livre l'adaptateur confronté aux deux premières conditions trouvent leur origine dans les textes, le changement de genre, lui, s'impose au traducteur de par un choix soit personnel, soit extérieur à lui (le donneur d'ouvrage généralement); il est donc étranger aux textes. Autre trait caractéristique du changement de genre, le fait qu'il affecte la globalité de l'ouvrage.
- d) **La rupture d'équilibre communicationnel.** Nous posons que tout texte s'insère dans un acte de parole plus large mettant en jeu des interlocuteurs dans un environnement à la fois historique, géographique, sociolinguistique et cognitif, le texte n'en étant que la manifestation concrète. D'une part, pour être pertinent, chaque

acte de parole réalise un équilibre communicationnel entre les interlocuteurs. De l'autre, l'objectif de la traduction est de «produire /dans une langue/ un acte de parole qui re-produise le sens produit par un acte de parole antérieur émis dans une autre langue⁸». Même si toute traduction engendre naturellement une modification de certains des éléments constitutifs de l'acte de parole original (notamment les interlocuteurs), elle ne rompt pas nécessairement l'équilibre préexistant. Les traducteurs anglais de *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, en dépit de leurs interlocuteurs anglophones et des huit années séparant l'édition originale de leur version, n'ont eu à constater aucune rupture d'équilibre communicationnel, aucune inadéquation majeure entre les éléments constitutifs du nouvel acte de parole qu'ils entreprenaient (même milieu sociolinguistique, mêmes destinataires, même couple de langues que l'original). En revanche, notre choix délibéré de langues de travail différentes pour la version espagnole entraîne un déséquilibre évident et constitue la condition, la raison d'être de notre démarche adaptative.

L'examen de ces quatre conditions fait apparaître deux types d'adaptation : d'une part la **ponctuelle** (les deux premières conditions), limitée à certaines parties du discours, et de l'autre la **globale** (les deux dernières) affectant la totalité du texte. Pour le traducteur, il conviendra donc de distinguer entre **adaptation tactique** et **adaptation stratégique**, selon que la difficulté porte sur la langue du texte ou sur l'acte de parole.

Contraintes

Par contraintes, nous entendons les éléments essentiels et minimum dont le traducteur doit tenir compte pour effectuer avec succès une adaptation, et qui rendent ce travail plus ou moins laborieux. Il va de soi, comme d'ailleurs en traduction, que ces contraintes sont minimales et qu'il faut y ajouter toute la créativité et l'excellence de l'adaptateur pour aboutir à l'adaptation réussie. Ces contraintes sont imposées par : le destinataire, la langue d'arrivée et le vouloir-dire de l'auteur. On remarquera que ces contraintes coïncident avec les critères de fidélité généralement admis de la traduction proprement dite. Cette même remarque est valable pour les modalités citées plus haut.

LES HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Les hypothèses de recherche mentionnées sont alors discutées en référence à un type de texte déterminé, à savoir les textes à vocation pédagogique comprenant une part significative de métalangage.

1^{re} hypothèse : la re-création

Le processus d'adaptation est démonté, phase par phase, sur la base d'un exemple du corpus. Il en résulte que l'adaptation partage le même processus que la traduction, à savoir une première phase d'appréhension et une seconde d'expression avec, entre les deux, une phase intermédiaire de conceptualisation ou de déverbalisation. La deuxième phase fait alors l'objet d'un examen détaillé où il apparaît que l'expression (de l'adaptateur) peut revêtir trois formes : une réactivation simple, une réactivation complexe ou une re-création selon qu'elle correspond à une recherche/élection simple (correspondance interlinguistique préétablie) ou complexe (fondée sur un ou plusieurs critères donnés par l'original) dans un fonds de connaissances existant, ou encore à une création, à proprement parler, fondée non plus sur le texte mais sur l'acte de parole instauré entre l'auteur et son destinataire. Il en ressort que l'adaptation ponctuelle est une ré-expression commandée par le texte original alors que l'adaptation globale est une expression relevant de

la visée de l'auteur. Exemple : la création par l'adaptateur d'exercices fondés sur des divergences stylistiques entre le français et l'espagnol, là où l'original concevait des exercices anglais-français.

2^e hypothèse : la nécessité

Par de nombreux exemples extraits de la version espagnole de l'ouvrage de J. Delisle, il est démontré que l'adaptation est toujours préférable à la traduction. Une mise au point s'avère néanmoins nécessaire. L'adaptation ponctuelle apparaît comme étant facultative, vu son incidence limitée sur l'effet de sens global du texte ; son refus entraîne tout au plus un dépaysement du lecteur. En revanche, l'adaptation globale est indispensable afin de rétablir l'équilibre communicationnel que rompt la traduction. En effet, la non-adaptation engendre la virtuelle inutilité de l'œuvre pédagogique. Exemple : le choix (délibéré) de nouvelles langues de travail et notamment de la langue maternelle du nouveau lecteur ; ce choix entraîne à lui seul une adaptation globale, donc de tout l'ouvrage. Son refus transformerait la méthode Delisle en un ouvrage «informateur», mais certainement pas «formateur».

3^e hypothèse : la démarcation

La définition d'une ligne de démarcation entre la traduction et l'adaptation passe par l'analyse des concepts utiles suivants : 1) traduction et adaptation, 2) vouloir-dire, intention et visée, et 3) pertinence et destinataire. Sur la base de la définition de ces concepts, plusieurs aires de recouvrement entre l'adaptation et la traduction sont identifiées : le processus, les modalités et, de manière générale, les conditions et les contraintes. Des exemples montrent la coïncidence des démarches traductives et adaptatives. Par contre, une double aire de différenciation est mise en relief : l'adaptation globale, contrairement à la traduction, peut devenir une adéquation, non pas au vouloir-dire (toujours objectivement saisissable et «linguistiquement» quantifiable), mais à la visée de l'auteur. Dans l'adaptation, cette adéquation à la visée est généralement objective, mais parfois aussi subjective. Plusieurs exemples l'attestent. La visée (objet de l'adaptation), définie comme l'objectif global poursuivi par l'auteur, se différenciant nettement du vouloir-dire (objet de la traduction), les deux démarches s'en trouvent démarquées.

CONCLUSION

Le travail souligne la filiation étroite qui unit traduction et adaptation et relève les différences séparant celles-ci. La nature *interprétative* des deux démarches et le souci d'éviter toute rupture de l'équilibre communicationnel des actes de parole font en sorte que l'objet de la traduction et de l'adaptation (le vouloir-dire et la visée respectivement) ne sont pas incompatibles. Ce qui ne peut que réhabiliter l'adaptation aux côtés de la traduction, pour le plus grand bien de la diffusion universelle des connaissances.

Il reste à rendre compte de l'objectif recherché : définir l'adaptation. Cet objectif semble atteint grâce à une définition objective et applicable au domaine étudié :

L'adaptation est le processus, créateur et nécessaire, d'expression d'un sens général visant à rétablir, dans un acte de parole interlinguistique donné, l'équilibre communicationnel qui aurait été rompu s'il y avait simplement eu traduction.

ou plus simplement :

L'adaptation est le processus d'expression d'un sens visant à rétablir un équilibre communicationnel rompu par la traduction.

Il convient de souligner finalement la distinction essentielle entre l'**adaptation ponctuelle** qui :

- ne porte que sur certaines parties du discours d'un texte ;
- est directement liée à la langue du texte original ;
- est une tactique de traducteur dans des cas bien précis ;
- est facultative (quoique conseillée) car d'une portée limitée sur l'effet de sens global ;

et l'**adaptation globale** qui :

- affecte l'ensemble du texte d'arrivée ;
- relève de l'acte de parole, donc est étrangère au texte original ;
- est stratégique car elle restitue en priorité l'objectif global de l'auteur, c'est-à-dire sa visée ;
- est nécessaire car son absence entraîne l'inutilité de l'œuvre ou une rupture d'équilibre communicationnel.

Cette définition et cette distinction, bien qu'issues de l'analyse d'un genre de texte particulier, sont susceptibles de s'appliquer à d'autres domaines. Il est à souhaiter que d'autres recherches suivront qui s'efforceront à le montrer.

Notes

1. Il suffit pour s'en rendre compte de parcourir les ouvrages d'histoire de la traduction comme par exemple l'*Anthologie de la manière de traduire* de P. Horguelin.
2. Delisle, Jean. *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980.
3. Coseriu, Eugenio. *El hombre y su lenguaje*. Madrid, Gredos, 1977, p. 230 (notre traduction).
4. Les 23 objectifs d'apprentissage contenus dans la seconde partie du livre.
5. Sperber, Dan et Wilson, Deidre. *La pertinence. Communication et cognition*. Trad. A. Gerschenfeld et D. Sperber. Paris, Les Éditions de Minuit, 1989.
6. Piaget, Jean. *La psychologie de l'intelligence*. Paris, Armand Colin, 1967, p. 31.
7. Seleskovitch, Danica et Lederer, Marianne. *Interpréter pour traduire*. Coll. Traductologic n° 1. Paris, Didier Érudition, 1984.
Seleskovitch, Danica et Lederer, Marianne. *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*. Coll. Traductologie n° 4. Paris, Didier Érudition, 1989.
8. Garcia Landa, Mariano. *La lingüística del habla y la teoría de la traducción*. Paris, propriété de la bibliothèque de l'ESIT, mécanographié, s.d., p. 54 (notre traduction).